



PEZENAS au cœur de son Pays d'Art et d'Histoire

PEZENAS Ville et Métiers d'Art

Le CCAS de Pézenas Hérault 34 (8.500 habitants)

Recrute selon les conditions statutaires

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTRICE PRINCIPAL 2^e CLASSE

Filière Médico-Sociale - catégorie C à temps complet **H/F**

Crèche Municipale « Les Pitchounets » 34120 PEZENAS

Sous la responsabilité :

- Sous l'autorité de la directrice de la crèche municipale de la crèche municipale

Missions principales

Accueillir les jeunes enfants au sein de la crèche, dans la bienveillance en lien avec leur développement Psychomoteur dans un environnement sécurisant.

Organiser et effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant, dans le cadre du projet éducatif de la crèche

Répondre aux besoins fondamentaux du jeune enfant. Favoriser l'éveil, l'épanouissement, et l'autonomie.

Assurer le confort et la sécurité et le bien-être. Etablir une communication adaptée à l'enfant et à sa famille.

Rechercher, traiter et communiquer les informations pour assurer la continuité de l'accueil.

Accompagner les parents ou les substituts parentaux, dans leur rôle éducatif.

Organiser le travail au sein d'une équipe. Accueillir les enfants les parents ou les substituts parentaux.

Crée et met en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants.

Accompagne les enfants dans l'acquisition à l'autonomie. Elabore et met en place des projets d'activités pour les enfants.

Met en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Participe à l'élaboration du projet d'établissement.

Elabore des repas ou des biberons. Aménage l'espace de vie (cour, salle de jeux, chambre, repas...).

Prendre en charge l'enfant handicapé et sa famille. Participe à l'accueil et à la formation des stagiaires.

Accueil des enfants, des parents ou des substituts parentaux

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

Elaboration et mise en œuvre des projets d'activité des enfants

Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

Participation à l'élaboration du projet d'établissement

Profil souhaité : Vous possédez :

- Obligatoirement titulaire du diplôme d'auxiliaire de puéricultrice
- Sens de l'écoute, une capacité de communication
- Sens de l'organisation, autonomie, discrétion, patience
- Disponibilité pour les besoins du service
- Principes d'hygiène et utilisation des produits d'entretien.
- Techniques de jeux et activités, matériels utilisés par les enfants

Conditions particulières :

Temps de travail annualisé, horaires en modulation, congés en période de vacances scolaires (Noël et Eté)

Rémunération : Statutaire, régime indemnitaire, participation employeur mutuelle et COS

Congés annuels 29 jours par an + 2 jours fixes + RTT

Poste à pouvoir le 1^{er} septembre 2020

Candidatures accompagnées d'une lettre de motivation manuscrite, d'un C.V. et d'une photo à adresser à :

Par courrier : Mairie de Pézenas BP 73 - 6, rue Massillon 34120 PEZENAS

Ou par Mail : n.marnet@ville-pezenas.fr